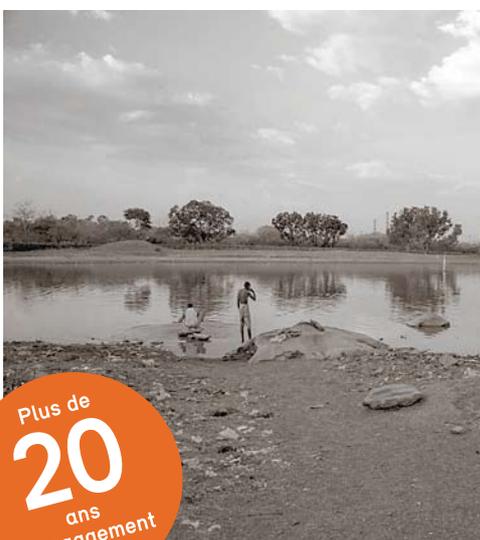


Thème central: les «entreprises responsables»

Chers membres, amies et amis,

Le vote populaire le plus important de cette année sur la responsabilité des entreprises, le 29 novembre dernier, a valeur historique. La mise en oeuvre des droits et obligations qui ont fait l'objet du vote reste notre tâche la plus importante. Nous continuerons à être actifs au niveau des entreprises par nos propres moyens (dialogue permanent, délégations de droits de vote, relations publiques) et dans le processus politique avec d'autres.

Actares est bien armée pour cela. Veronika Hendry, qui m'a précédé à la présidence, ainsi que la vice-présidente Doris Gerber, nous ont transmis une association en parfait ordre de marche. Nous avons ainsi réussi à nous assurer la venue dans notre comité de deux personnes expérimentées, disposant d'une large pratique professionnelle dans des fonctions de direction, Caroline Boutillon-Duflot et Mariane Meyer. Nous avons ainsi atteint la parité régionale au sein de notre comité; on y parlera de nouveau plus fréquemment le français. Le précédent membre Robert Jenefsky est chargé de la vice-présidence.



Plus de
20
ans
d'engagement

Un atelier en septembre a été l'occasion pour les groupes de travail, le secrétariat et le comité de procéder à une analyse stratégique et de poser les bases du futur développement de notre organisation. Les résultats (voir page 12) de la récente enquête que nous avons menée avec votre appui ont constitué une base

importante pour les prises de décisions. Selon ce premier «Actares Monitor» (voir page 12), vous êtes globalement satisfaits de nos prestations. Vous souhaitez que les thèmes du climat, de l'environnement et des droits humains soient prioritaires et de plus amples informations sur nos conditions-cadre, nos prestations et nos résultats. C'est pour cette raison que vous trouvez dans ce bulletin, à côté de nos rapports annuels d'activités, des informations d'initié sur le

Pacte Vert européen, un article d'expert sur le nouveau droit des actionnaires ainsi qu'un point de vue critique sur la politique de versement de dividendes pendant la crise du coronavirus.

Soyez prudents et restez en bonne santé!



Rolf Kurath, président

Sommaire

Editorial	1	Groupes de travail - indispensables	8
Dossier: Pacte vert pour l'Europe	2	Opinion: Le droit, la morale et le Covid	10
Une jeune voix sur le Pacte vert	4	Note de lecture	11
Droit de la SA: Actares joue un rôle important	5	Resultats de l'enquête	12
Aperçu sur les nouveaux droits des actionnaires	6	Impressum – Actares Bulletin n°42	12
Rapport annuel 2020	7		

Pacte vert pour l'Europe – un an après son annonce

Res Witschi, ancien Responsable Corporate Responsibility chez Swisscom, actuellement actif comme délégué à la numération durable dans la même société, s'exprime à propos des opportunités qui s'offrent à la Suisse en lien avec le Pacte vert européen.

Actares: L'Europe veut devenir le premier continent neutre sur le plan climatique. De belles paroles? Les mesures déjà en cours sont-elles simplement revenues dans un bon style de marketing?

Res Witschi: Le danger existe. Compte tenu des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés: décarbonisation, conservation de la biodiversité et l'utilisation plus durable des ressources en général, des leviers forts sont nécessaires pour améliorer sensiblement

«La décarbonisation crée des opportunités pour une grande partie de l'économie»

la situation. On peut travailler avec des incitations et des interdictions. Le Pacte vert semble reposer plus fortement sur des incitations, ce qui est en principe bienvenu. Afin de parvenir à un mode de vie plus durable, il me semble juste de commencer par des produits et des cycles de vie de produits plus respectueux du climat et économes en ressources. C'est l'objectif du Pacte vert de l'UE.

Que signifie ce plan d'action pour la Suisse, pays non membre de l'UE? Quelles sont les opportunités qui se présentent?

La Suisse est un pays fort en matière d'innovation. Nos universités et nos écoles professionnelles, mais aussi de nombreuses start-ups et PME, travaillent sur des «cleantech», des technologies dites «propres». Le soutien financier apporté à ces technologies dans toute l'UE peut créer des opportunités très intéressantes pour l'économie suisse et pour nos universités.

Quelles sont les technologies en pole position?

Je pense à des innovations telles que de nouveaux types de stations de traitement des eaux usées, l'agriculture intelligente, les réseaux intelligents, de nouvelles formes de production de bioénergie, le passionnant projet de Cargo Sous Terrain et bien d'autres encore. Une grande partie du savoir-faire suisse en matière d'ingénierie est utilisée dans ces innovations. Parfois, c'est même la Suisse qui en est l'initiatrice.

Quels sont les risques auxquels la Suisse est confrontée?

N'étant pas membre de l'UE, il est possible que la Suisse soit confrontée à des obstacles accrus en ma-

Le Pacte vert pour l'Europe

L'Europe veut devenir le premier continent neutre sur le plan climatique. Il y a exactement un an, la Commission européenne a annoncé sa feuille de route pour une économie durable. D'ici 2050, les défis environnementaux devraient être intégrés dans les activités économiques et la transition devrait être équitable pour tous. Au moins 100 milliards d'euros doivent être mobilisés par le secteur public et l'économie privée au cours des sept prochaines années pour les mesures suivantes:

- promouvoir l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire

- restaurer la biodiversité et réduire la pollution
- investir dans des technologies nouvelles et respectueuses de l'environnement
- soutenir l'innovation dans l'industrie
- déployer des moyens de transport privé et public plus propres, plus abordables et plus sains
- décarboniser le secteur de l'énergie
- améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- travailler avec des partenaires internationaux pour améliorer les normes environnementales mondiales

Source: <https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal>



tière de répartition des fonds, voire qu'elle parte les mains vides. Je ne connais pas en détail les accords bilatéraux entre l'UE et la Suisse, mais j'espère que nos universités, nos hautes écoles spécialisées et nos entreprises ne subiront pas de désavantages majeurs à cet égard.

Que faire si c'est le cas?

Alors j'attends des politiciens qu'ils agissent. Une adhésion à l'UE est illusoire, mais une solution bilatérale, à l'exemple d'Erasmus, serait nécessaire. Lorsque l'UE a retiré les étudiants suisses du programme Erasmus en raison de l'adoption de l'initiative «contre l'immigration de masse», la Confédération est aussi intervenue et a finalement trouvé une solution praticable avec l'UE, afin que les jeunes puissent continuer facilement à étudier à l'étranger.

Ces efforts de l'UE auront-ils des conséquences sur les réglementations en Suisse? Par exemple, sur les normes environnementales, le commerce d'import-export ou la nouvelle loi sur le CO₂?

Je pense que la Suisse pourrait être mise sous pression pour créer des incitations économiques aux technologies durables chez elle aussi. Que cela doive être résolu par une réglementation, j'en doute. Si c'était le cas, je pourrais m'imaginer un effet sur la redistribution des taxes sur le CO₂ à la population et à l'économie.

L'UE souhaite également rechercher des partenariats. Voyez-vous des opportunités pour Swisscom dans le secteur des télécommunications internationales?

En plus de son offre standard, Swisscom participe au développement de solutions innovantes dans de nombreux domaines. Je pense, par exemple, à des technologies telles que l'internet des objets ou la blockchain. Je peux très bien imaginer que dans ces domaines, nous pourrions avoir l'occasion de jouer un rôle dans une initiative ou une autre.

La numérisation joue un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité et la conservation des ressources. Que peut apporter la numérisation dans ce programme à l'horizon 2050?

La numérisation s'est avérée être un levier majeur pour la décarbonisation. L'étude «SMARTer 2030» de la Global e-Sustainability Initiative en montre le potentiel de façon impressionnante. En 2017, avec l'Université de Zurich et le WWF, nous avons également examiné cette question pour la Suisse: des solutions numériques respectueuses du climat, par exemple pour la mobilité et la logistique, des bâtiments plus efficaces, un travail intelligent ou une agriculture intelligente peuvent contribuer de manière significative à un mode de vie plus durable.

Quels sont les secteurs qui en bénéficieront le plus en Suisse? En d'autres termes: dans quelles entreprises les investisseurs doivent-ils investir?

Les entreprises dites «Cleantech» sont présentes dans tous les secteurs. Qu'il s'agisse de la construction

et des bâtiments, de la mobilité ou des fournisseurs d'énergie, de l'agriculture, du commerce de détail, du tourisme, presque tous les secteurs sont concernés. C'est là toute la beauté de la chose: la décarbonisation crée des opportunités pour une grande partie de l'économie. Les centres d'intérêts et les potentiels sont particulièrement importants là où de grandes quantités d'énergie ou de matières premières sont consommées.

Une jeune voix sur le Pacte vert

«Une transformation radicale et profonde dans tous les domaines de la vie est nécessaire dans les dix prochaines années pour mettre un terme à la crise du climat et de la biodiversité qui menace notre existence. La transition vers une société neutre en carbone est un processus économique et politique crucial et indispensable. L'objectif du «Pacte vert» de l'UE est de lancer ce processus. Cependant, si nous y regardons de plus près, tout ce qui a été discuté et décidé dans ce cadre jusqu'à présent n'est pas encore compatible avec l'Accord de Paris. Sans parler du fait que même les objectifs climatiques de Paris ne donnent en aucune manière une garantie contre de graves souffrances et un anéantissement global. Par exemple, l'agriculture, qui est responsable d'une part importante des émissions nuisibles au climat, doit également être transformée de toute urgence. Mais en octobre, l'UE a de nouveau opté pour une agriculture qui n'est pas respectueuse du climat.

Il faut aussi toujours se poser la question pour les décisions et les mesures prises de leur équité, tant au sein de l'UE que globalement. Dans quelle mesure le Pacte vert sera-t-il équitable? On ne peut faire l'im-

passer sur la nécessité que des groupes d'intérêts essentiels et marginalisés jusqu'à aujourd'hui soient parties prenantes des processus de décision, ce qui leur était interdit structurellement. Les femmes et les jeunes, par exemple, doivent être de plus en plus impliqués dans la planification et la mise en œuvre.

Car une transition juste ne se limite pas à une transition énergétique, mais comporte aussi une transition vers une société démocratique et inclusive dans laquelle toutes et tous peuvent exercer leurs droits.

Il en est de même que pour la pandémie du coronavirus: plus l'intervention est rapide et drastique, moins il y a de souffrances et de coûts.»



*Marie-Claire Graf, étudiante,
activiste du climat,
cofondatrice de
Sustainability Week*

Droit de la SA: Actares joue un rôle important

En juin dernier, le parlement a adopté le nouveau Droit de la société anonyme (voir un aperçu page suivante). Actares est intervenue à plusieurs reprises au premier plan dans cette procédure et a ainsi contribué à des avancées importantes, quoique timides. On peut citer par exemple: le secret sur les votes transmis au représentant indépendant, la représentation féminine, le seuil pour l'inscription d'objets à l'ordre du jour, l'information publique sur les versements aux organisations politiques et l'accès aux procès-verbaux.

- Les actionnaires avaient le droit de consulter le procès-verbal, ce qui était pratiqué par certaines sociétés de manière très restrictive. Maintenant, tout actionnaire peut exiger que le procès-verbal soit mis à sa disposition dans les 30 jours qui suivent l'assemblée générale.
- A noter un tout petit pas pour l'égalité hommes/femmes: 30 % au conseil d'administration et 20 %, dans la direction. Sinon? L'entreprise doit mentionner les raisons pour lesquelles la représentation de chaque sexe n'atteint pas le minimum prévu et les mesures de promotion du sexe le moins représenté. L'obligation de faire rapport doit débiter dans 5 ans en ce qui concerne le conseil d'administration, et 10 ans pour la direction. Aucune sanction n'est prévue en cas de non-respect.
- A noter un nouvel article sur la «Transparence dans les entreprises de matières premières». Les entreprises actives dans la production de minerais, de pétrole ou de gaz naturel ou dans l'exploitation de forêts primaires doivent établir chaque année un rapport sur les paiements effectués au profit de gouvernements. Mais rien sur les aspects sociaux et environnementaux.



Jean-François Rochat,
membre fondateur d'Actares



Aperçu sur les nouveaux droits des actionnaires

Droits des actionnaires

Convocation: les actionnaires de sociétés non cotées en bourse qui détiennent au moins 10% du capital-actions ou des voix (5% pour les sociétés cotées) peuvent requérir la convocation d'une assemblée générale (AG). La demande doit être faite par écrit. Les objets de l'ordre du jour et les propositions doivent être mentionnés dans la requête.

Inscriptions à l'ordre du jour et propositions: des actionnaires détenant au moins 5% du capital-actions ou des voix peuvent dans les sociétés non cotées en bourse demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour (0,5% pour les sociétés cotées en bourse). Ils peuvent joindre une motivation succincte qui doit être retranscrite dans la convocation à l'AG. La demande est légalement exécutoire.

Renseignements: lors de l'AG, tout actionnaire peut demander des renseignements au CA et à l'organe de révision. Dans les sociétés dont les actions ne sont pas cotées en bourse, des actionnaires représentant ensemble au moins 10% du capital-actions ou des voix peuvent aussi, en dehors de l'AG, demander par écrit des renseignements au CA. Les renseignements doivent être fournis dans un délai de 4 mois, dans la mesure où ils sont nécessaires à l'exercice des droits de l'actionnaire et ne compromettent pas le secret des affaires ni d'autres intérêts sociaux dignes de protection. Tout refus de fournir les renseignements demandés doit être motivé par écrit. Les réponses du conseil d'administration sont mises à la disposition pour consultation au plus tard lors de l'AG suivante.

Consultation: les actionnaires représentant ensemble au moins 5% du capital-actions ou des voix ont le droit de consulter les livres et les dossiers de la société, dans la mesure où c'est nécessaire à l'exercice des droits de l'actionnaire et ne compromet pas le secret des affaires ni d'autres intérêts sociaux dignes de protection. Tout refus d'accorder le droit de consultation doit être motivé par écrit. La demande est légalement exécutoire.

Examen spécial: les actionnaires qui détiennent 10% du capital-actions ou des voix dans les sociétés non cotées en bourse (5% dans les sociétés cotées) peuvent demander au tribunal d'ordonner un examen spécial. Ils doivent rendre vraisemblable que la loi ou des statuts ont été enfreints et que cette violation est de

nature à porter préjudice à la société ou aux actionnaires.

Dissolution: des actionnaires représentant ensemble 10% au moins du capital-actions ou des voix peuvent requérir la dissolution pour de justes motifs. Le tribunal peut adopter une autre solution adaptée aux circonstances et acceptable par les intéressés.

Assemblée générale

Lieu de réunion: l'assemblée générale peut maintenant se tenir simultanément en plusieurs lieux, retransmise en direct. En pareil cas, les interventions sont retransmises en direct, son et image, sur tous les sites de réunion, ou aussi à l'étranger.

Exercice des droits de vote: Le CA peut autoriser les actionnaires qui ne sont pas présents à l'AG à exercer leurs droits par voie électronique.

AG virtuelle: l'AG peut se tenir sous forme électronique et sans lieu de réunion physique. Il faut dans ce cas s'assurer que l'identité des participants est établie, que les interventions à l'assemblée générale sont retransmises en direct, que tout participant peut faire des propositions et prendre part aux débats et que le résultat du vote ne peut pas être falsifié.

Représentation: pour les sociétés non cotées en bourse, une représentation par un membre d'un organe de la société ou un représentant indépendant reste possible, et les statuts peuvent prévoir une représentation seulement par un, ou une, autre actionnaire. Le représentant est tenu d'exercer les droits de vote conformément aux instructions. Lorsqu'il n'a pas reçu d'instruction, il s'abstient.

*De Stefanie Meier-Gubser,
avocate,
partenaire advokatur56 SA,
conseillère en administration
indépendante et membre du
Conseil consultatif Swiss-
BoardForum*



Rapport annuel 2020: une année à nulle autre pareille

Pour Actares, le jubilé de ses 20 ans devait être aussi l'année de profonds changements. Ce but a été atteint, mais pas vraiment comme prévu. En même temps que la présidente se retirait, une nouvelle direction administrative d'Actares a dû assurer la manœuvre pour traverser la crise due au coronavirus. Quant aux assemblées générales (AG) des sociétés, Actares n'a pu exercer son influence qu'à distance.

L'annulation de divers engagements et manifestations a marqué 2020 de son empreinte, et pas seulement chez Actares. Le cœur gros, nous avons dû renoncer aux manifestations prévues depuis longtemps pour notre jubilé, à Nyon et à Zurich, et l'AG de nos membres a eu lieu sous forme écrite. L'AG de Novartis en février a été la première, et la dernière, à laquelle Actares a pu participer, avant qu'une interdiction de réunion ait rendu impossible le déroulement en présence des actionnaires de toutes les autres.

Les groupes de travail d'Actares ont pourtant pu amener dans la discussion leurs questions critiques, et présenter au public leurs positions sur les rapports d'activité des entreprises de manière incisive, mais constructive, par des communiqués de presse et une présence sur les réseaux sociaux, et aussi dans certains cas à l'occasion de rencontres directes avec les directions des entreprises (détails pages suivantes).

Engagement actif

Actares a reçu pour la saison 2019/2020 un total de 256 délégations de droits de vote, qu'elle a exercés auprès des sociétés. Comme chaque année, Actares a aussi en 2020 donné des recommandations de vote pour toutes les entreprises du SMI.

Actares avait prévu de participer physiquement aux AG de Roche, Novartis, Nestlé, LafargeHolcim, Credit Suisse, UBS, Swiss Re et Zurich. Une seule présence a été possible à l'AG de Novartis, qui a eu lieu avant le confinement.

Le temps ainsi disponible a pu être utilisé de manière différente, en particulier par un engagement dans le cadre de l'initiative pour des «entreprises responsables», activement soutenue par Actares. Au moyen d'un propre flyer, de l'insertion de témoignages sur son site et les réseaux sociaux, d'une campagne d'envoi de lettres de lecteurs, d'articles dans différents médias, d'encarts dans les magazines de partenaires et aussi d'annonces, nous avons mis l'accent sur l'urgence pour les entreprises d'assumer leurs responsa-

bilités, et mis ainsi simultanément en valeur l'engagement d'Actares.

Changement dans la gestion

En raison du coronavirus, les membres d'Actares n'ont malheureusement pas eu l'occasion de remercier personnellement la présidente sortante Veronika Hendry et la vice-présidente Doris Gerber pour leur travail. Le comité et le secrétariat ont pris congé d'elles dans un cadre restreint mais festif. Rolf Kurath, au nom du comité, a rendu hommage à leur travail et leur engagement. Elles n'ont en effet pas seulement mené des campagnes dans le concret, mais également conçu de nouvelles structures pour l'association, qui sont entrées en vigueur en 2020: réduction du nombre de membres du comité, actualisation des statuts et du règlement interne. Nous souhaitons à Vroni et Doris tout de bon pour le futur! Merci de tout cœur pour votre grand engagement au service d'Actares au cours des dernières années.

Pour leur succéder ont été élus le 7 octobre Rolf Kurath (président) et Robert Jenefsky (vice-président), membres du comité déjà dans le passé.

Lors de la dernière assemblée générale du 23 septembre, deux membres francophones ont été élues au comité, Caroline Boutillon-Duflot et Mariane Meyer. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et un plein succès dans leur collaboration au sein du comité.

Des changements ont aussi été apportés en 2020 au niveau administratif. Une codirection du secrétariat est assurée par Karin Landolt et Roger Saïd, un collaborateur d'Actares depuis plusieurs années. Ils assument ensemble la fonction de direction, succédant à Nicole Weydknecht, qui a quitté Actares au printemps pour poursuivre sa formation.

Groupes de travail – indispensables

Les groupes de travail constituent les centres de compétences techniques d'Actares. Leurs membres sont des bénévoles. Ci-dessous sont résumés succinctement les points forts des travaux des groupes de travail en 2020.

Groupe de travail «pharma»

La direction de Novartis a été confrontée à des questions cruciales: sur les conséquences de retraits de brevets, sur d'éventuelles licences obligatoires pour des médicaments trop coûteux et sur l'accès à certains médicaments dans les pays émergents et en développement. Le thème des goulots d'étranglement dans l'approvisionnement et de la disponibilité de médicaments essentiels dans les chaînes d'approvisionnement mondiales a également été abordé – sans oublier les expérimentations animales. Les réponses que nous avons obtenues étaient, comme toujours, complètes et détaillées – et sur la question de la formation des prix toujours aussi peu contraignantes.

Le groupe de travail a critiqué le fait que l'accès au traitement avec le Zolgensma était déterminé par tirage au sort. Des reproches ont aussi porté sur les acquisitions à prix excessifs de petites entreprises qui ne développent qu'un seul médicament. Actares a demandé à Novartis de plutôt investir dans ses propres recherches. L'inquiétude d'Actares, selon laquelle Novartis s'approvisionne à 80 % en Chine pour ses médicaments et ses produits de base a reçu une réponse notable: cette situation est également préoccupante pour le groupe.

Roche a également dû faire face à des questions critiques, sur l'accès à l'Herceptin en Afrique du Sud, sur les prix et leur fixation, sur les rapports insuffisants au sujet du climat du point de vue d'Actares et, enfin, sur l'expérimentation animale. Certaines des questions ont été formulées par le groupe de travail en collaboration avec Public Eye. Cette année, les réponses étaient plus en lien avec le thème abordé que par le passé. Le fait que le groupe de travail en ait exprimé le souhait a manifestement eu un effet. Néanmoins, les réponses n'ont pas non plus été très significatives chez Roche.

Le groupe de travail «pharma» est actuellement composé de quatre membres.

Groupe de travail «assurances»

Zurich et Swiss Re ont reçu du groupe de travail deux lettres portant sur la question du climat, qui ont aussi fait l'objet de réponses. Les réactions ont été dans

l'ensemble significatives et positives. Le groupe de travail est convaincu que les deux entreprises reconnaissent et apprécient l'expertise d'Actares, en particulier sur la question du climat.

À partir de mars, les activités ont été ralenties en raison de la pandémie. Des discussions avec des représentants de Zurich et de Swiss Re étaient en effet planifiées. Mais comme la majorité des employés et des dirigeants des compagnies d'assurances ont pratiqué le télétravail à domicile, il était plus difficile de tenir des réunions en tête à tête. Le groupe de travail est à nouveau actif depuis l'automne, et des efforts sont en cours pour organiser des entretiens.

Manuel Kunz a rejoint le groupe. Malheureusement Roland Betschart s'est de nouveau retiré. Le groupe de travail se compose actuellement de six personnes.

Groupe de travail «banques»

Le climat et la biodiversité ont été les principaux thèmes abordés au Credit Suisse cette année. Dans ces deux domaines, la banque est à la traîne en comparaison européenne, ce qui contraste fortement avec sa prétention de devenir une institution financière verte. Parmi les autres sujets abordés, citons la diversité des genres, la culture d'entreprise, le scandale à propos d'un crédit au Mozambique et la cybersécurité.

Le dialogue avec l'UBS a également porté principalement sur le climat et la biodiversité. Il est vrai que si l'UBS a fait des progrès significatifs l'an dernier, elle est toujours l'une des banques en Europe qui finance massivement le secteur des combustibles fossiles. Les thèmes de la diversité des genres, de la gouvernance et de la cybersécurité ont également été abordés. Au moins, UBS a permis que les questions d'Actares soient diffusées en direct lors de l'AG et y a répondu – bien que de manière peu significative.

Le groupe de travail se compose actuellement de cinq membres et cherche des renforts en 2021.

Groupe de travail «Nestlé»

Le groupe de travail «Nestlé» a également été déçu par les réponses insatisfaisantes fournies aux lettres envoyées aux responsables de l'entreprise au début de l'année. En compagnie de Solidar Suisse et d'Ethos,



des discussions ont eu lieu en vue de l'assemblée générale annuelle du groupe. Le sujet le plus important était le respect du droit du travail dans les plantations de palmiers à huile en Malaisie. Une bonne présence médiatique dans les quotidiens «Le Temps» et la «Tribune de Genève», où le groupe de travail a été cité comme un interlocuteur compétent, a fourni une motivation supplémentaire pour ses membres de ne pas abandonner la partie.

Le groupe de travail s'est élargi en janvier 2020: Sabrina Helle l'a rejoint en janvier. Il compte maintenant huit membres actifs.

Groupe «LafargeHolcim»

Le groupe de travail a abordé toute une série de sujets: salaires élevés des cadres, travail des enfants en Ouganda, expropriation de terres en Indonésie, accidents du travail, conflits du travail et relations avec les syndicats internationaux, émissions dans l'environnement, consommation d'eau ou financement du terrorisme en Syrie. Les projets d'assainissement écologique de LafargeHolcim, en particulier le Haller Park à Mombasa, ont également fait l'objet d'une discussion. Le président Beat Hess a été confronté aux critiques du groupe de travail à l'occasion d'une entrevue personnelle. Au cours de l'année à venir, le groupe de travail entend se concentrer sur l'environnement, le climat, la recherche et l'économie circulaire.

Il y a beaucoup de pain sur la planche, et le groupe de

travail aimerait être renforcé par des jeunes. Il compte actuellement cinq membres.

Groupe «votes»

Le groupe «votes» a examiné les 539 positions de vote élaborées par le secrétariat, pour les vingt entreprises du SMI, les a développées dans une douzaine de cas et a donné le feu vert à leur publication.

Le groupe, se basant sur nos critères de vote, a recommandé dans 50% des cas l'acceptation des propositions des conseils d'administration. Un seul rapport de rémunérations – celui de Swisscom – a répondu à nos attentes. Dans la plupart des cas, Actares n'a pas été en mesure d'approuver les rémunérations proposées pour les conseils d'administration et les directions. La politique des dividendes des entreprises a été soigneusement examinée à la lumière de la crise de la COVID-19. Dix d'un total de trente demandes de paiement de dividendes ou de programmes de rachat d'actions ont dû être rejetées en raison de la situation économique.

En revanche, le fait de bénéficier de prestations de l'assurance chômage pour cause de chômage partiel ne justifie pas automatiquement une opposition au versement d'un dividende: l'assurance chômage a toujours été financée à 90% par les employeurs et les employés jusqu'en 2020. Une opposition au versement d'un dividende pour cette raison dans la saison des AG 2020 n'a pas semblé justifiée. Toutefois, étant donné que l'indemnisation du chômage partiel est une prestation purement financée par l'Etat depuis la mi-2020, la position d'Actares doit être revue pour la prochaine saison des AG.

Caroline Pirenne et Jean-François Rochat, deux membres fondateurs d'Actares, ont été rejoints maintenant dans le groupe «votes» par Rolf Kurath.

Groupe de réflexion

D'une part, le groupe de réflexion se penche sur des questions de fond qui découlent des activités d'Actares. D'autre part, il donne son appui au comité et au secrétariat pour le développement et l'adaptation en continu des critères de vote. La pandémie de l'année 2020 a soulevé de nouvelles questions urgentes: est-il justifié de recevoir une indemnité pour le chômage partiel et en même temps de verser des dividendes? Les entreprises peuvent-elles procéder à des rachats d'actions en pleine crise économique?

Le groupe de réflexion compte actuellement dix membres.

Opinion: Le droit, la morale et le Covid

Le versement de dividendes est-il justifiable si l'entreprise demande de l'aide publique – voire du soutien au chômage partiel (RHT)?

Edouard Dommen, membre du groupe de réflexion d'Actares*, trouve ce genre d'action moralement très problématique même lorsqu'il est juridiquement légitime.

Les autorités publiques ne cessent d'insister que leur aide financière doit servir d'une part à soutenir le revenu de travailleurs que la pandémie prive de travail et d'autre part à la reconversion des entreprises vers des activités plus compatibles avec la nouvelle donne.

Assurer un revenu aux chômeurs non seulement soulage leur propre détresse, mais soutient plus largement l'économie réelle en leur fournissant les moyens d'acheter des biens et des services. Les producteurs de la Revue de Genève ont actuellement des ennuis avec la justice parce qu'ils se sont servi d'aides de l'État pour éponger des dettes bien qu'elles aient été destinées à payer les salaires des collaborateurs et des artistes («Tribune de Genève», 14.10).

La réorientation des activités d'une entreprise exige normalement de nouveaux investissements, et donc du capital. Si elle a les moyens de disperser son capital en dividendes, elle en a forcément pour les investissements et peut se passer d'aides publiques.

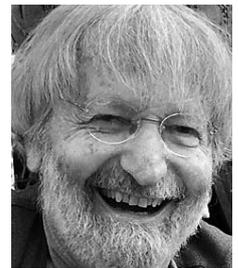
Les actionnaires directs ne sont pas pressés de besoins immédiats comme les travailleurs précarisés, car ils possèdent du capital sous forme d'actions. Certes les dividendes que les entreprises paient aux caisses de retraite qui comptent parmi leurs actionnaires contribuent aux pensions de retraités qui sont loin de rouler sur l'or. Cependant, ces caisses ne détiennent que 10% des actions suisses. Arroser l'ensemble des actionnaires dans l'intérêt de ces 10% est inefficace. D'ailleurs, ces caisses souffrent surtout des taux d'intérêt qui sont plus ou moins nuls à cause d'autres décisions des autorités publiques et de la banque centrale. Mieux vaudraient des mesures officielles ciblées sur les retraités à la peine comme celles qui ciblent les travailleurs précarisés.

Les dividendes servent davantage à gonfler la valeur boursière des actions que de payer des biens et des

services dans l'économie réelle. Les actionnaires du style Actares se soucient sûrement avant tout de la résilience de leur entreprise. À ce propos, je vous recommande la chronique économique de Paul Dembinski, co-président du jury du Prix Éthique et confiance en finance, dans la TdG du 15.10. Il y dit notamment «les banques centrales et les gouvernements injectent généreusement des liquidités pour soutenir l'économie réelle mise à mal par la pandémie ; les marchés boursiers engloutissent au moins la moitié de ce volume dans le financement de la hausse des cours».

Entretemps, pour ma part en tant qu'actionnaire, j'ai l'intention de voter contre toute proposition d'une entreprise de verser des dividendes pendant cette pandémie si

- elle jouit d'un «prêt covid»; il faut d'abord le rembourser pour que d'autres entreprises qui de toute évidence en ont plus besoin puissent en bénéficier
- elle propose de payer les dividendes à partir de ses réserves, sauf bien sûr si elle a décidé de mettre la clef sous le paillason une fois pour toutes.



Edouard Dommen, membre d'Actares et membre du groupe de réflexion

* Le Groupe de réflexion est actuellement en discussion afin de formuler une position sur cette question qui soit valable pour Actares.

Note de lecture: Un pays riche d'une population pauvre

En septembre, la photographe bernoise Karin Scheidegger a publié son nouveau magazine «Rich Lands of Poor People – The Scenario of Chhattisgarh». Si le soutien est suffisant, la situation émouvante d'un village dont l'histoire est marquée par le conflit avec LafargeHolcim fera également l'objet d'une publication en anglais, en hindi et, si possible, en français.

Karin Scheidegger nomme sa publication «magazine», mais il résulte de son travail sur sept ans une documentation en couleur exhaustive de 190 pages. Elle qualifie elle-même son travail d'unique, car on peut le parcourir comme une galerie de photos ou le lire comme un livre. Il est bien documenté et raconte de manière impressionnante l'histoire d'une région du Chhattisgarh, un Etat indien dont les ressources et les richesses naturelles sont appréciées, mais dont les préoccupations de la population sont ignorées.

C'est ici aussi que deux cimenteries du groupe LafargeHolcim se sont localisées. En 2005 déjà, quand l'ancienne Holcim a racheté les entreprises, la région avait subi en raison de l'industrialisation des déplacements de populations et des expropriations. D'autres terres agricoles ont aussi ensuite été victimes de l'expansion de l'industrie du ciment.

Karin Scheidegger donne largement la parole aux personnes concernées – travailleurs temporaires, agricultrices, ouvriers agricoles, familles. Que nous racontent-ils? Quelles sont leurs perspectives? Quelle responsabilité le groupe suisse assume-t-il localement? Quels sont les résultats obtenus par le syndicat local? Les réponses donnent à réfléchir. Même l'auteure du livre est entrée en conflit avec la police. La liberté de la presse ne compte pour rien dans le Chhattisgarh, selon «Reporters sans frontières».

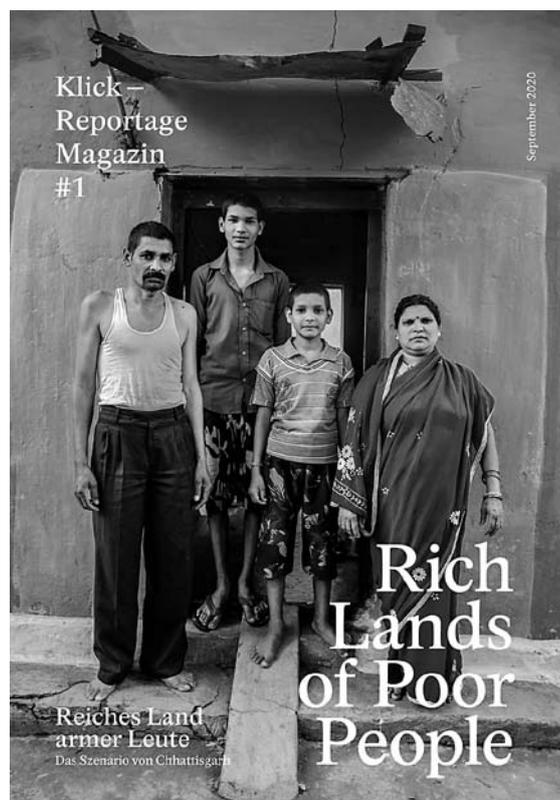
Karin Scheidegger rend compte avec des images et des textes forts de cette lutte sans fin. Mais la photographe et la population concernée sont convaincues de l'efficacité de leur combat. Après tout, le syndicat local a pu s'affirmer avec succès en déposant une plainte auprès de l'OCDE, pour entraves à la liberté d'expression et détournement illégal de l'approvisionnement en eau. De notre point de vue, ce sont des droits incontestés, mais ils ne concernent manifestement pas le domaine d'activité de LafargeHolcim.

Que Karin Scheidegger se mette personnellement en danger pour ses reportages afin de faire bouger la société, est tout sauf évident. Pour des organisations comme Actares, un tel courage est de première impor-

tance, pour pouvoir dans le dialogue avec la direction des entreprises les confronter à leurs manquements et les encourager à agir de manière responsable.

Désormais, cette documentation doit également être publiée dans d'autres langues. À cette fin, nous sommes heureux de faire de la publicité pour son auteure. Vous vous en souvenez peut-être: Actares avait déjà attiré l'attention sur Karin Scheidegger en 2013, lorsqu'elle lui avait signalé pour la première fois les abus dans le Chhattisgarh.

Le magazine peut également être offert en cadeau. Si vous passez votre commande tout de suite, vous pourrez le déposer à temps au pied du sapin de Noël!



Karin Scheidegger, «Rich Lands of Poor People».

1ère édition, Artist Edition, septembre 2020, 500 ex.

ISBN 978-3-033-08067-6

www.karinscheidegger.ch

Enquête en ligne sur les activités d'Actares

Les membres, mais aussi les donatrices et donateurs d'Actares, sont pour la plupart satisfaits du travail et des activités de l'association, et souhaiteraient toutefois une plus grande visibilité dans la sphère publique. C'est ce qu'a montré une enquête en ligne l'été dernier.

Un bon cinquième des personnes interrogées a répondu lorsque Actares a invité en juillet les destinataires de son bulletin d'information à participer à un premier «Actares Monitor».

Le climat et les droits humains sont des priorités

Les résultats de l'enquête en ligne sont parlants: lorsqu'on leur demande dans quels domaines les grandes entreprises devraient s'améliorer, environ 70 % des personnes interrogées citent le climat et l'environnement, ainsi que les droits humains.

Les thèmes du climat et de l'environnement ont depuis toujours figuré en tête de liste pour Actares, par exemple la poursuite du financement des entreprises à forte intensité carbone par les banques et les assurances, les énormes émissions de CO₂ de l'industrie des matériaux de construction ou l'emploi des matières plastiques dans le secteur de l'alimentation. Grâce à l'initiative «pour des entreprises multinationales responsables» soutenue par Actares, le thème «Economie et droits humains» a également eu une présence publique exceptionnelle cette année.

Des souhaits pour une plus grande visibilité

Dans l'évaluation du travail fourni par Actares, les personnes se montrent majoritairement satisfaites du dialogue pratiqué avec les entreprises et des procédures de délégation des droits de vote. Pour la plupart d'entre elles, le bulletin Actares est la source d'information la plus importante. Elles lisent aussi attentivement la Newsletter, lancée récemment. Concernant la présence d'Actares dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux, et le rayonnement des manifestations qu'elle organise, beaucoup sont d'avis qu'il y a un besoin de rattrapage.

L'enquête «Actares Monitor» doit à l'avenir être réalisée régulièrement.

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Impressum – Actares Bulletin n°42

Tirage en français: 600 exemplaires / en allemand: 920 exemplaires

Rédaction, traduction et relecture: Sophie de Rivaz, Edouard Dommen, Christoph Gassmann, Rolf Kurath, Karin Landolt, Jean-François Rochat, Roger Said, Annemieke Stössel

Photos: Unsplash, Karin Scheidegger, images d'archives d'Actares

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne

Impression sur papier 100 % recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Banque Alternative Suisse BAS.